

La Commission propose de nouvelles taxes européennes pour financer son plan de relance

Publié le 11 juin 2020

Parmi les nouvelles ressources envisagées, une extension du système ETS aux secteurs maritime et aérien, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, une taxe sur les grandes entreprises qui tirent des bénéfices considérables du marché unique et une taxe numérique. Leur adoption nécessite l'unanimité des Etats membres. Leur mise en œuvre n'est pas attendue avant 2025.

Pour faire face à la crise économique la Commission européenne a proposé un plan de relance de 750 milliards d'euros. Mais comment le financer ? Une des pistes envisagée est de créer de nouvelles taxes européennes qui pourraient rapporter 30 milliards d'euros par an.

Ainsi, les entreprises pourraient être mises à contribution à travers :

- une taxe commune sur les sociétés (10 milliards d'euros par an)
- une taxe numérique (1,3 milliard d'euros par an)

Autre solution, taxer les géants du web.

La Commission propose aussi, en concordance avec ses ambitions environnementales, d'imposer les entreprises européennes les plus polluantes, les biens produits dans les pays tiers où les standards environnementaux sont plus faibles et les déchets plastiques non recyclés. Mais cette solution demandera du temps pour pouvoir être mise en œuvre.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)